

*Note sur une larve d'annélide d'une forme toute particulière, rapportée avec doute aux serpules; par G. J. Van Beneden.*

En éliminant du groupe des vers à sang rouge ou des annélides, les hirudinées, qui ne font partie de ceux-ci, ni par leur organisation ni par leur développement, il reste encore un grand nombre de vers, provisoirement répartis en familles, mais dont l'embryogénie est appelée à sanctionner la répartition.

On connaît déjà des formes très-bizarres affectées dans le jeune âge par certaines annélides, mais aucune n'est aussi singulière, je puis dire aussi exceptionnelle, que la larve que je fais connaître ici et que je rapporte à une jeune serpule.

Depuis plusieurs années, j'ai ces observations en portefeuille; j'ai toujours espéré de compléter ces recherches; je crois ne plus pouvoir attendre.

Presque toutes les annélides observées jusqu'à présent sont ciliées à la sortie de l'œuf: certains néréidiens, d'après M. Loven, d'après MM. Milne Edwards, Quatrefages, les Térébelles, la *Polynae*, d'après M. Sars, les Arénicoles, d'après M. Schultze; il en serait de même des Siponcles et des Némertes, d'après MM. Max. Müller et Desor.

Toutefois, dans des groupes de vers très-naturels, on voit, à côté les uns des autres, des genres dont les embryons sont ciliés à la sortie de l'œuf et d'autres qui ont la peau tout unie. Les monostomes et les distomes sont ciliés à la sortie de l'œuf, les polystomes et tous les genres voisins avec leurs grands œufs à filaments, comme ceux des squales, sont nus.

En est-il de même des annélides? d'après l'observation que nous allons faire connaître, les annélides offrent le même phénomène.

On a eu lieu de s'étonner que des animaux si voisins les uns des autres, comme les bryozoaires et les tuniciers, se meuvent les uns à l'aide de cils, les autres à l'aide d'une queue semblable à celle des têtards de grenouille; il semblait y avoir ici une anomalie! eh bien, ce qui paraissait l'exception devient la règle, et on peut déjà se rendre compte, pourquoi, par des moyens aussi divers dans des groupes voisins les uns des autres, le but de la nature peut également être atteint.

Les larves qui font le sujet de cette notice se distinguent non-seulement des autres vers, mais aussi des larves des classes voisines, par la singulière manière dont le corps se termine en arrière. Au premier abord, on n'en distingue pas trop facilement l'extrémité céphalique, et l'appendice de la queue semble plutôt former sa tête. En effet, le corps est divisé en arrière comme s'il était fendu longitudinalement, et les deux moitiés se recouvrent comme deux énormes cornes. Chacune d'elles fait un angle droit avec le corps.

Ces appendices sont mous comme le corps de l'annélide; ils présentent à leur surface des divisions annulaires, et vers l'extrémité, on voit un organe qui semble faire fonction de ventouse. Ces appendices sont flexibles, s'étendent en avant et en arrière et présentent exactement le même aspect et la même facilité de mouvement que le corps lui-même de l'animal.

En arrière sur le bord de chacun de ces appendices, on voit un tubercule un peu allongé qui n'est pas sans ressemblance avec une paire d'antennes.

Le corps du ver est allongé, étroit, distinctement seg-

menté, mais sans aucune trace de piquants, de soies ou de cils. Les segments ne sont pas réguliers.

En avant le corps se termine par un segment, assez volumineux, qui comprend la bouche et les antennes. C'est évidemment la tête. Elle est à peu près carrée avec les angles arrondis. Nous n'avons pas vu d'yeux.

La bouche est située en dessous, à quelque distance du bord libre; elle est entourée de nombreux cils vibratiles. Il existe aussi des cils vibratiles à l'autre bout du canal digestif.

Parmi les appendices de la tête, nous en trouvons d'abord sur le côté une paire en avant, deux à droite et à gauche qui sont au même degré de développement. Ces organes correspondent aux deux tentacules ordinaires.

Vers le milieu, en avant, on voit ensuite un autre appendice qui nous a paru unique et que nous ne saurions rapporter qu'à la bouche.

Enfin, à la hauteur de la bouche, sur le côté de cet orifice, on voit encore de chaque côté un autre appendice qui s'allonge quelquefois notablement et qui n'est pas sans ressemblance avec une patte, si ce n'était une pièce paire de la bouche.

On distingue à l'intérieur tout le tube digestif. Dans quelques larves, nous voyons autour de l'extrémité postérieure de cet appareil une masse opaque assez volumineuse que nous croyons devoir rapporter à la masse vitelline qui n'est pas assimilée. Dans d'autres larves, le tube digestif est droit, sans renflement, et s'ouvre en arrière, au milieu des deux appendices, sous forme de cornes dont nous avons parlé plus haut.

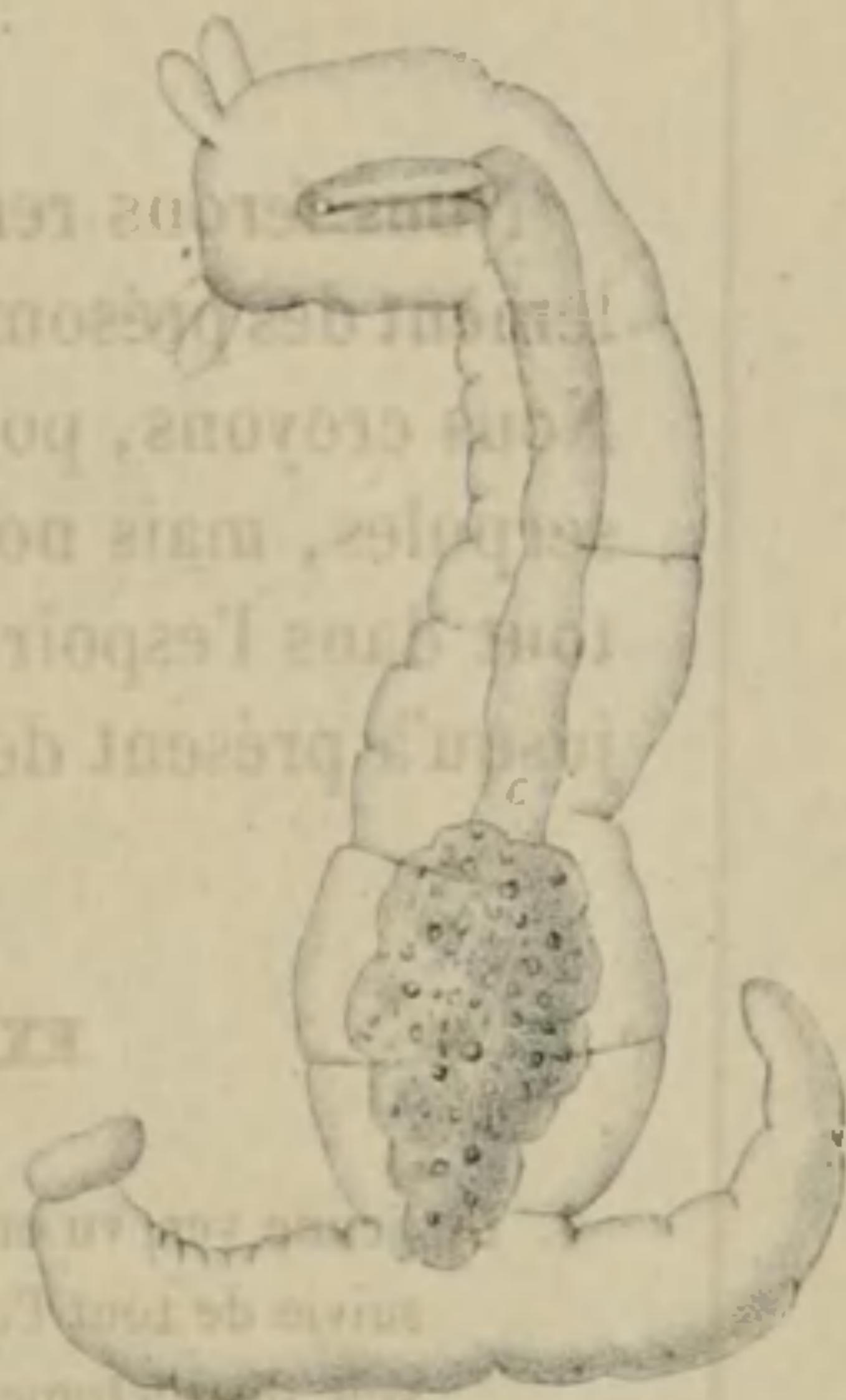
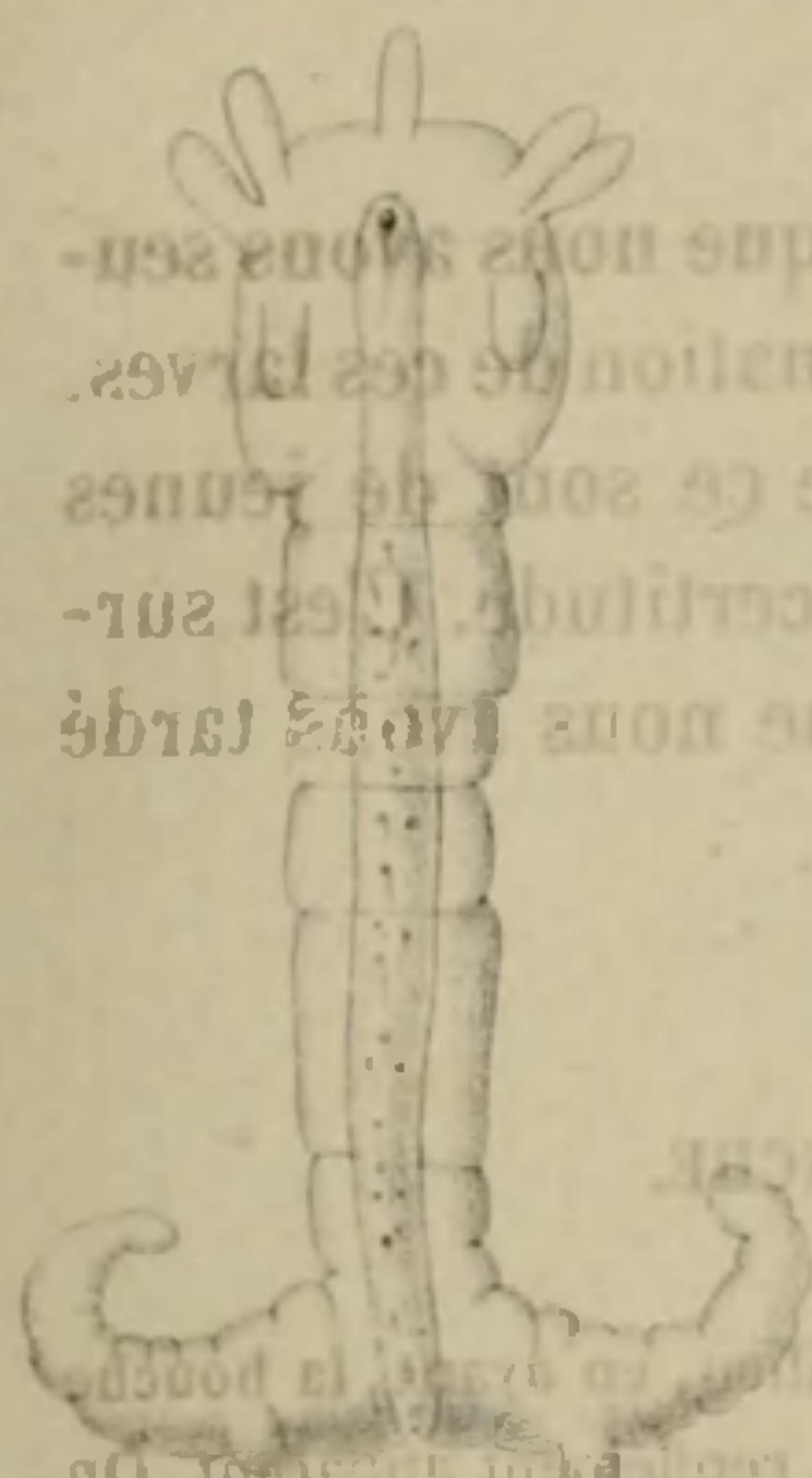
Nous avons vu une de ces larves rendre ses fèces comme l'indique la figure 4.

Nous ferons remarquer en finissant que nous avons seulement des présomptions sur la détermination de ces larves. Nous croyons, pour divers motifs, que ce sont de jeunes serpules, mais nous n'en avons pas la certitude. C'est surtout dans l'espoir de lever ce doute que nous avons tardé jusqu'à présent de publier cette notice.

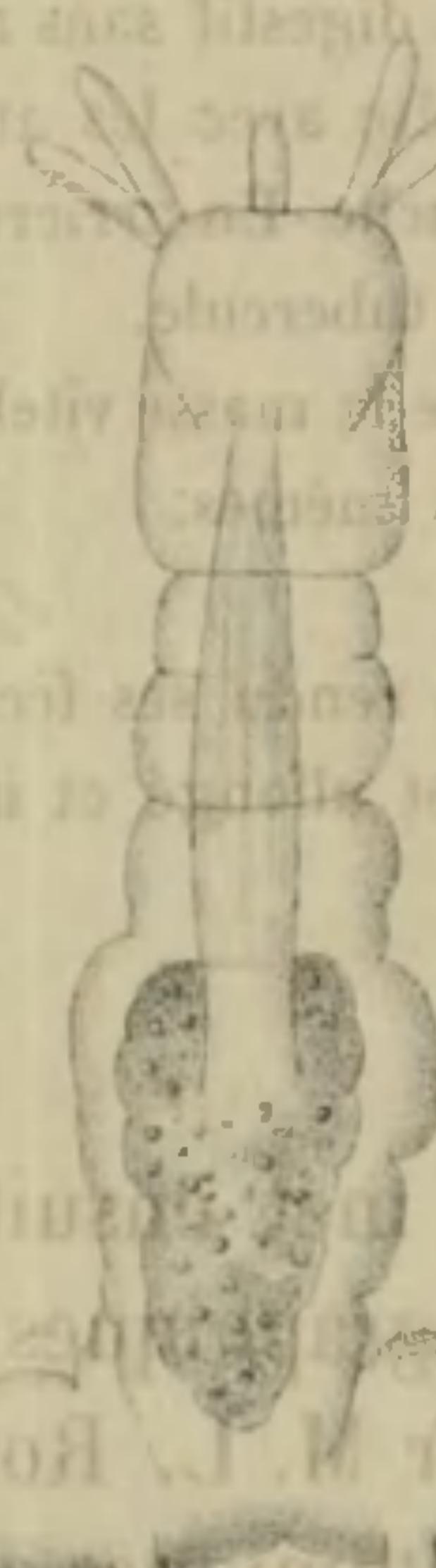
#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

1. Un jeune ver, vu en-dessous ; on voit vers le milieu, en avant, la bouche suivie de tout l'appareil digestif sans aucun renflement apparent. On voit distinctement la tête avec les antennes et une autre paire de pièces à côté de la bouche. En arrière le corps est bifide, et chaque branche porte un petit tubercule.
2. Le même, montrant encore la masse vitelline qui n'est pas absorbée. Les autres organes sont les mêmes.
3. Le même encore.
4. Un autre jeune ver ayant rendu ses fèces.
5. Le même dont le corps est allongé et irrégulièrement contracté.

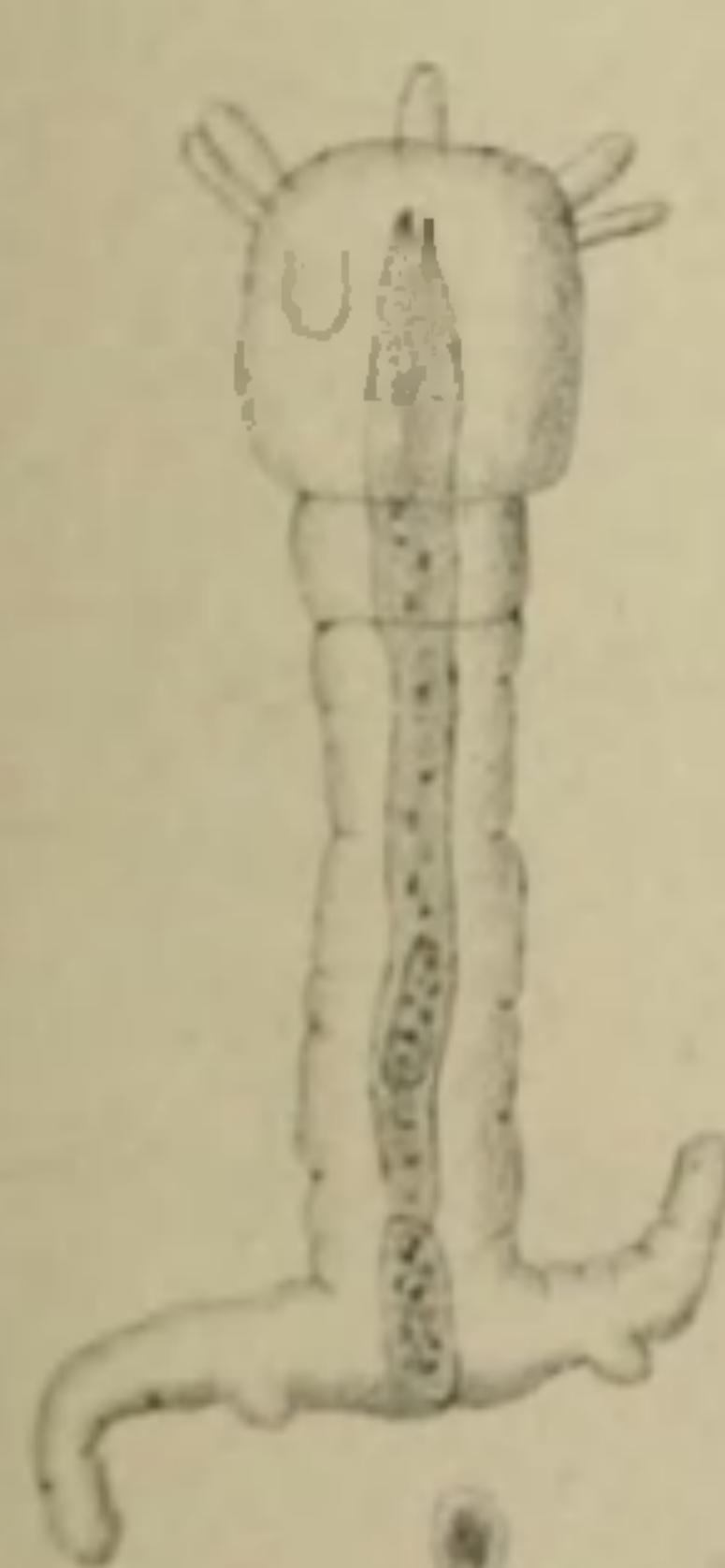
— M. Van Beneden met ensuite sous les yeux de la classe des dessins photographiques d'une exécution remarquable, faits à Paris par M. L. Rousseau et destinés à reproduire des détails anatomiques d'une grande délicatesse.



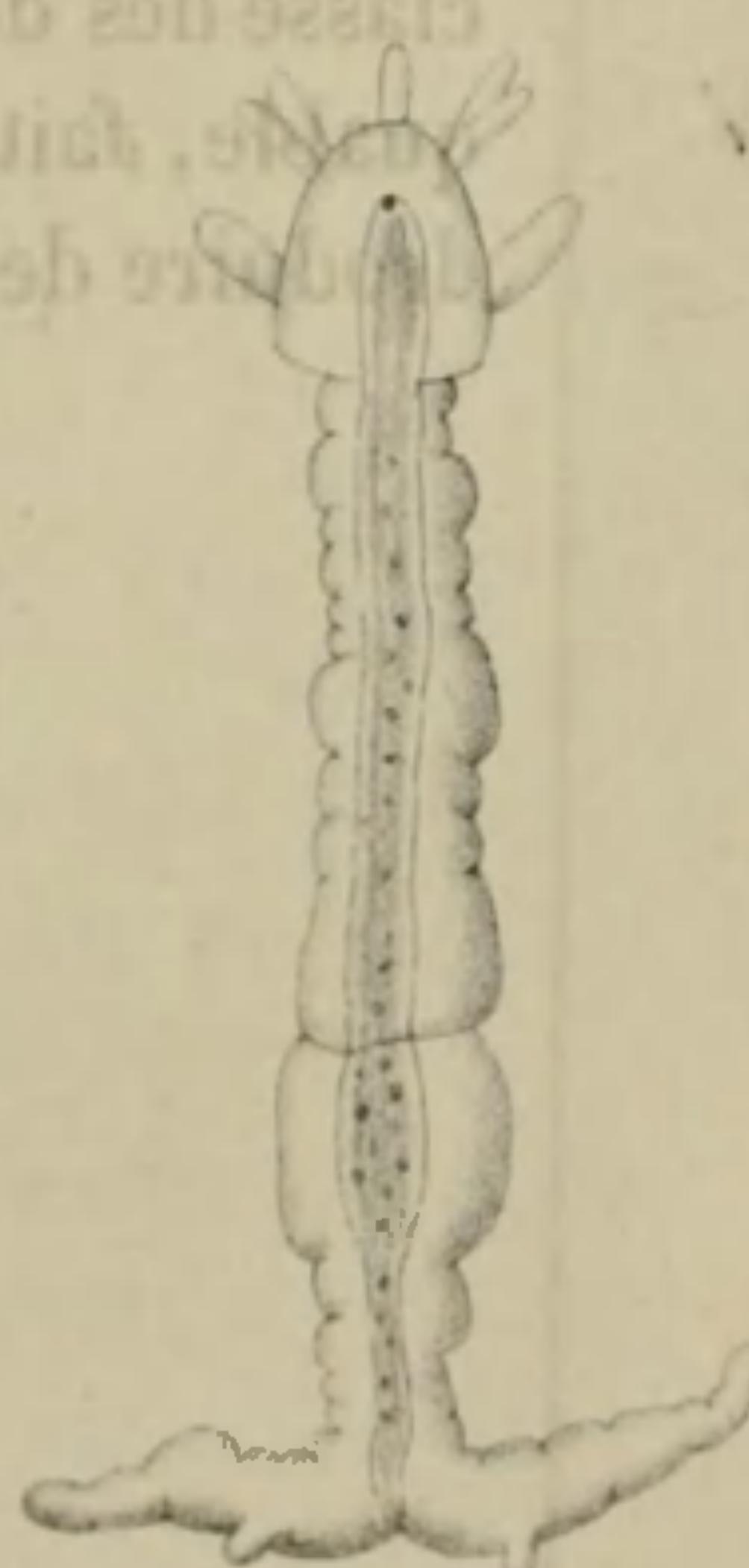
EXPLICATION DE LA FIGURE



3



4



5

## CLASSE DES LETTRES.

Séance du 2 octobre 1832.

M. le proton D<sup>e</sup> STASSART, Président.

M. D'ESTEREL, Secrétaire perpétuel.

Sorti breveté : M<sup>me</sup>. le chevalier MICHAEL, Stéph. Ronfert,  
 Fespiornissat, Gaspard, Van Meenau, Paul Devaux, De  
 Decer, Schleser, Schellekens, Poos, M. N. F. T. Geestd, De  
 Mijne, membre; Note de Blanwelle Van Steenwuyt, associé;  
 Arent, Kerkhoven de Lettevoorde, Cipriani, A. Maitpier, col-  
 lespondant.  
 MM. Alain et Ed. Félix, membres de la classe des peaux-  
 eaux, et M. Esté, membre de l'Institution de Flûtres, assistant  
 à la séance.

## CORRESPONDANCE.

M. le Ministre de l'Instruction publique de nouveau l'avis  
 pour la classe sur l'inscription destinée à être bachelée  
 sur le bachelier de la classe de bâtonne Cipriani de Looz.  
 Il court que l'inscription décide de la qualité de la partie pour  
 bonpoint honoratif parce sur le bâtonne qui fut réservé  
 la partie de M. le Ministre est renvoyée à la commission